

**PROCES - VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES "ESSOR DU RHIN"
A FESSENHEIM
SEANCE DU 23 NOVEMBRE 2009**

Lundi 23 novembre 2009 à 19 heures 30, le Conseil communautaire s'est réuni au siège de la Communauté de Communes sous la présidence de M. André ONIMUS, Président.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal des délibérations du Conseil Communautaire du 26 octobre 2009.
2. Pépinière d'entreprise : financement de l'animation économique du Pays Rhin-Vignobe-Grand Ballon
3. Zone d'Activité de la Hardt : cession de terrain de la SARL Pierre & Haas au profit de la SCI PFC
4. Consultation contrat entretien espaces verts
5. Marchés OMR et déchetteries & PAV : résultat de la consultation et choix du mode de collecte
6. Virement de crédit - budget annexe Ordures Ménagères
7. Demande subvention : association promotion hôtelière Ensisheim
8. Décisions modificatives budget principal
9. Maîtrise d'Ouvrage Déléguée :
 - 9.1 Munchhouse : demande de quitus – lotissement Krautlaender
 - 9.2 Hirtzfelden : quitus de la commune – rue d'Oberhergheim et rues du Cerf & de l'Ecole
 - 9.3 Rumersheim le Haut : attribution des lots – rue des Champs
10. Ressources humaines
 - 10.1: Intégration de Mlle Roselyne VONARB dans le corps des adjoints administratifs du ministère de la justice
 - 10.2 Renouvellement de contrats
 - 10.3 Départ en retraite de M. Maurice ZIMMERLE
11. Communication
12. Divers

Monsieur le Président souhaite la bienvenue aux personnes présentes et accueille MM. BOURG, capitaine, commandant de la Compagnie de Guebwiller-Soultz, SIPP, lieutenant, commandant de la brigade d'Ensisheim-Blodelsheim, et SCHLATTER, adjudant, commandant de la brigade de gendarmerie de Blodelsheim.

Les gendarmes exposent la situation de la délinquance sur le territoire de la communauté de communes (violences, escroqueries, cambriolages, vols, dégradations, délinquance routière, stupéfiants...). La tendance générale pour les 10 premiers mois de l'année est une diminution de la délinquance malgré une recrudescence des cambriolages cet été.

Les gendarmes rappellent les consignes d'usage pour dissuader les cambrioleurs : installer des détecteurs de présence à l'extérieur des bâtiments, ne pas accueillir des personnes qui font du démarchage à domicile...

Concernant les escroqueries à la carte bancaire, M. le Président demande aux gendarmes de fournir un article d'information des habitants pour l'insérer dans les flashes communaux.

Monsieur le Président passe ensuite à l'ordre du jour puis demande à M. Yannick SCHWEBEL, nouveau chargé de développement, embauché le 9 novembre 2009 de se présenter. Il va suivre la fin du chantier de la pépinière d'entreprises, le dossier d'équipement en mobilier et informatique de la pépinière et l'organisation de l'inauguration en juin 2010. En outre, il fera le suivi de certains chantiers confiés en maîtrise d'ouvrage déléguée par les communes et accompagnera les entrepreneurs qui souhaitent s'installer dans les zones d'activités intercommunales et les créateurs dans la pépinière d'entreprises.

1. Approbation du procès-verbal des délibérations du Conseil Communautaire du 26 octobre 2009.

Le procès-verbal de la séance du 26 octobre 2009 est approuvé sans observation.

2. Pépinière d'entreprise : financement de l'animation économique du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon

Rapporteur : M. André ONIMUS, Président.

Depuis le 1^{er} janvier 2009, le poste de chargé(e) de mission économique du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon n'est plus financé à 100 % par la Région Alsace.

Au comité directeur du 7 octobre 2009, le Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon a validé un nouveau plan de financement de ce poste, à savoir : 50 % du poste de chargé(e) de mission financé par la Région et le solde restant réparti à parts égales entre les communautés de communes de la Région de Guebwiller et Essor du Rhin ainsi que pour le Pays RVGB.

Il est proposé à la communauté de communes de valider ce plan de financement. La charge financière à supporter est de l'ordre de 11 700 € maximum.

Le conseil, après en avoir délibéré, décide

- **de prendre en charge financièrement 1/3 des dépenses restantes du poste d'animateur économique**

et

- **autorise M. le Président ou son représentant à signer toutes pièces y relatives.**

Les crédits nécessaires sont à prendre à l'article 6554.

Observations : à 6 mois de l'ouverture de la pépinière, la réflexion sur l'équipement en mobilier et en informatique du bâtiment est lancée. M. le Président propose la formation d'une commission de travail pour définir le cahier des charges des consultations à mener. Elle se compose de membres du personnel et d'élus. Mme Agnès KIEFFER et MM. Frédéric GOETZ, Jean GOETZ, André ONIMUS et Patrice WALTISPERGER ont manifesté leur intérêt d'y participer.

Une série de visites du bâtiment en construction sera organisée dès le mois de février pour les financeurs de l'opération, les partenaires techniques, les opérateurs de la création d'entreprises et les organismes de formation. L'objectif est de faire la promotion de la pépinière. Les entreprises du secteur seront également conviées à une visite des locaux ainsi que l'association des professionnels de la Hardt.

Le Département du Haut-Rhin vient de retourner la convention fixant les relations partenariales entre la communauté de communes et le Conseil Général. Le montant de l'intervention départementale s'élève à 745 841 €.

La convention de financement entre la communauté de communes et EDF concernant les VRD rue de l'Europe vient également de parvenir à la communauté de communes. Le montant de la participation d'EDF au coût des VRD est de 35 168,63 €.

3. Zone d'Activité de la Hardt : cession de terrain de la SARL Pierre & Haas au profit de la SCI PFC

Rapporteur : M. Patrice WALTISPERGER, Vice-président.

La SARL Pierre et Haas projette de vendre le terrain acquis dans la deuxième tranche de la zone d'activités de la Hardt au profit de la SCI PFC, constituée par M. Christophe PIERRE et Madame Francine PIERRE, née HAAS. La communauté de communes est titulaire d'un droit de résolution et d'un pacte de préférence sur la vente effectuée le 25 novembre 2008.

Il est proposé de confirmer l'accord à ladite cession et au report des droits (préférence et résolution) de la communauté de communes sur le nouvel acte notarié.

Le conseil, après en avoir délibéré, décide

- **de donner son consentement à la vente de la SARL Pierre et Haas au profit de la SCI PFC sous réserve du report des droits de la communauté de communes sur le nouvel acte notarié**

et

- **autorise M. le Président ou son représentant à signer toutes pièces y relatives.**

Observations : *Le permis de construire déposé par la SARL Pierre & Haas a été accordé le 17 novembre 2009.*

Une première réunion de travail est prévue le 25 novembre à 17 heures avec le bureau d'études SETUI afin de préparer l'extension de la Zone d'Activités de la Hardt (3^{ème} tranche).

La société ENDEL, installée dans des modulaires dans la Zone Industrielle Koechlin, est venue le 17 novembre 2009 au siège de la communauté de communes présenter son projet de construction d'un ensemble de bâtiments de près de 1 000 m². Un atelier de production et une zone de bureaux sont prévus. Près de 25 à 30 employés de la société seront réunis sur site (personnels techniques et toute l'administration).

4. Consultation contrat entretien espaces verts

Rapporteur : M. Patrice WALTISPERGER, Vice-président.

Le contrat relatif à l'entretien des espaces verts de la communauté de communes arrive à échéance le 31 décembre 2009. Un cahier des charges est en cours d'élaboration pour l'établissement d'un nouveau contrat avec une société spécialisée, la communauté de communes ne disposant pas de services techniques espaces verts.

Ce contrat concernera tous les espaces verts relevant du patrimoine de la communauté de communes, à savoir :

- Les deux zones d'activités à Blodelsheim et à Fessenheim
- Les sept déchèteries et la plate-forme « Hardtlé »
- Les deux structures petite enfance à Fessenheim et à Munchhouse
- Le réseau d'itinéraires cyclables
- La placette René Coty devant la Maison de l'Essor du Rhin

Un bordereau de prix unitaires sera également joint au cahier des charges afin de disposer des coûts d'entretien des biotopes (zone humide, jardin minéral, prairie sèche...) qui seront réalisés à la pépinière d'entreprises.

Il est donc proposé de lancer une consultation pour l'entretien des espaces verts de la communauté de communes. La durée du contrat sera de 3 ans.

Le conseil, après en avoir délibéré,

- **Décide de lancer une consultation pour retenir un prestataire chargé d'assurer l'entretien des espaces verts relevant du patrimoine de la communauté de communes sur une période de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2010 avec, en option, les biotopes de la pépinière d'entreprises**

5. Marchés OMR et déchèteries & PAV : résultat de la consultation et choix du mode de collecte

Rapporteur : M. Frédéric GOETZ, Vice-président.

En vue du renouvellement des contrats relatifs à la collecte, au transport et au traitement des déchets de déchèteries et des PAV (Points d'Apport Volontaire) ainsi qu'au renouvellement des contrats relatifs à la collecte et au transport des OMR (Ordures Ménagères Résiduelles), des avis d'appel public à la concurrence ont été lancés 17 août 2009.

En ce qui concerne la collecte et le transport des OMR, plusieurs variantes ont été proposées : collecte de sacs en plastiques, collecte de bacs en plastiques et la pesée embarquée.

Suite à l'examen des offres par la commission d'appel d'offres réunies les 15 et 26 octobre 2009 et le 16 novembre 2009, aux avis formulés par le comité consultatif environnement réuni le 18 novembre 2009, et aux exposés de M. le Président et M. Frédéric GOETZ, Vice-président, et après en avoir délibéré,

**Le conseil communautaire,
Par 19 voix pour et 2 votes blanc (délégués de la commune de Balgau)**

- **décide d'attribuer les marchés de prestations de services ainsi qu'il suit :**

Marchés déchèteries & PAV

Lot	Libellé	Entreprise attributaire	Montant en p TTC
1	Papier-carton	SCHROLL – 67026 Strasbourg	51 797,06
2	Plastiques & briques alimentaires	SCHROLL - 67026 Strasbourg	33 555,33
3	OME	EDIB – 68270 Wittenheim	106 344,00
4	Déchets verts	TERRALYS – 68126 Bennwihr-Gare	42 831,32
5	DDM	TREDI – 68490 Hombourg	14 665,27
6	Batteries	NARTH – 68740 Blodelsheim	Gain 255,00/tonne
7	Ferrailles	NARTH – 68740 Blodelsheim	Gain 65,00/tonne

Marché OMR

Lot	Libellé	Entreprise attributaire	Montant en p TTC
1	Collecte de sacs en plastiques	COVED – 68 190 Ungersheim	150 090,50

- Autorise M. le Président ou son représentant à signer les marchés relatifs aux prestations concernant les OMR et les déchèteries & points d'apport volontaire avec date d'effet au 1^{er} janvier 2010 pour une période de 3 ans
- Prend acte du fait que les lots optionnels « bois » et « déchets inertes » dans le marché déchèteries & PAV ne sont pas affermis
- Décide de rester au mode de collecte actuel des OMR, soit une collecte de sacs en plastique

et

- Prend bonne note de la demande de Balgau de maintien de la collecte des OMR en bacs plastiques assurée par le SIVOM du Pays de Brisach

Observations : Suivant le choix du mode de collecte des OMR, la répercussion sur le montant estimatif de la redevance donne les résultats suivants :

<i>Prestations OMR</i>	<i>Variation de la redevance</i>
Collecte de sacs en plastiques	+ 2 %
Collecte de bacs en plastiques	+ 24 %
Collecte en pesée embarquée	+ 38,5 %

6. Virement de crédit - budget annexe Ordures Ménagères

Rapporteur : M. Etienne SIGRIST, Vice-président.

Dans le cadre de la gestion des déchèteries et de la plateforme du « Hardtlé », la mise en place de panneaux d'information a été décidée. Ces derniers indiqueront un ensemble d'informations utiles (horaires d'ouverture, les matériaux acceptés, etc.).

Afin d'engager les dépenses supplémentaires non prévues au budget primitif, il est proposé au conseil communautaire d'adopter le virement de crédit suivant :

Libellé	Commentaires	Dépenses	Recettes
2313 – Constructions	Travaux non engagés	- 10 000	
2188 – Autres immobilisations corporelles	Panneaux d'information	+ 10 000	
TOTAL INVESTISSEMENT		0	0

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, autorise les virements de crédits tels que sus-indiqués.

7. Attribution d'une subvention : association promotion hôtelière Ensisheim

Rapporteur : Mme Agnès KIEFFER, Vice-présidente.

Dans le cadre de l'organisation de la parade des pères Noël en moto « grosses cylindrées » qui se déroulera le 5 décembre 2009, il est proposé d'attribuer une subvention à l'association de promotion hôtelière gastronomique et touristique du canton d'Ensisheim. Jusqu'à présent le montant de la subvention versée chaque année était de 1 000 €.

Par courrier daté du 26 octobre 2009, l'association demande une aide de 1 200 €. Pour mémoire, cette manifestation est destinée aux enfants de la communauté de communes avec distribution de friandises lors de chaque arrêt. L'itinéraire et les horaires de passage ont été diffusés aux communes.

Le débat a porté sur le montant de la subvention à octroyer à l'association (1 200 € comme le demande l'association ou 1 000 € comme le montant accordé les années précédentes).

**Le conseil communautaire
Par 13 voix pour, 6 voix contre et 2 votes blanc**

**Décide de verser une subvention de 1 200 €
à l'association de promotion hôtelière gastronomique
et touristique du canton d'Ensisheim**

Les crédits sont à prendre à l'article 6574 (ligne centres aérés) de BP 2009.

8. Décisions modificatives :

Rapporteur : M. Etienne SIGRIST, Vice-président.

- a) Compte tenu de la variation du remboursement des amortissements liées au prêt de la gendarmerie, les crédits inscrits au Budget primitif 2009 à l'article 1641 – « Emprunts en Euros » doivent être abondés de 5.000 € à prendre à l'article 2035 – « Frais d'études ».
- b) Dans le cadre du Code des Marchés Publics, une avance forfaitaire est accordée aux entreprises titulaires d'un marché (art. 87 CMP). Pour se faire, l'avance donne lieu à un mandatement à l'article 238 – « Avances versées sur commande ». Lorsque le seuil des 80% du marché est atteint, il est nécessaire d'émettre un titre d'ordre ainsi qu'un mandat d'ordre au chapitre globalisé 041 afin de comptabiliser la dépense sur l'article relatif au projet.

Afin de permettre ces écritures d'ordre, il est nécessaire d'ouvrir les crédits au chapitre 041 Dépenses et Recettes pour un montant de 25.000 €.

Libellé	Commentaires	Dépenses	Recettes
1641 – Emprunts en Euros	Echéances prêts	+ 5 000	
2031 – Frais d'études	Frais non engagés	- 5 000	
041 – Ecritures d'ordre à l'intérieur de la section		+ 25 000	+25 000
TOTAL INVESTISSEMENT		25 000	25 000

Le conseil, après en avoir délibéré, autorise ces écritures budgétaires.

Observations : un débat sur les orientations budgétaires 2010 sera organisé en janvier prochain.

9. Maîtrise d'Ouvrage Déléguée :

9.2 Munchhouse : demande de quitus – lotissement Krautlaender

Rapporteur : M. Philippe HEIDT, Délégué communautaire.

La Communauté de communes a été chargée de la maîtrise d'ouvrage déléguée pour l'aménagement du lotissement communal du Krautlaender à Munchhouse.

A ce jour, l'opération est achevée et toutes les factures mandatées.

Afin de se voir libérer de tout engagement et de permettre à la commune d'intégrer les biens dans son patrimoine, la Communauté de communes sollicite le quitus du maître d'ouvrage en vue de la remise des ouvrages.

L'opération s'équilibre de la manière suivante :

Dépenses (Art. 458191) : 84.524,40 €

Recettes (Art. 458291) : 84.524,40 €

La valeur du bien à intégrer dans le patrimoine communal est dès lors de : 84.524,40 €

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide

- **d'arrêter les comptes tels que présentés,**
- **demande le quitus à la commune de Munchhouse**

et

- **d'autoriser le Président ou son représentant à engager toutes démarches nécessaires.**

9. Maîtrise d'Ouvrage Déléguée :

9.2 Hirtzfelden : quitus de la commune – rue d'Oberhergheim et rues du Cerf & de l'Ecole

Rapporteur : M. Frédéric GOETZ, Vice-président.

Lors de la séance de conseil communautaire du 28 septembre dernier, le conseil avait demandé à la commune de Hirtzfelden le quitus sur l'aménagement de différentes rues communales.

Par délibération du conseil municipal du 15 octobre 2009, la commune de Hirtzfelden a émis un avis favorable et a de fait donné quitus à la communauté de communes sur les projets d'aménagement de la rue d'Oberhergheim et l'aménagement des rues du Cerf et de l'Ecole.

Le conseil en prend acte.

9. Maîtrise d'Ouvrage Déléguée :

9.3 Rumersheim le Haut : attribution des lots – rue des Champs

Rapporteur : M. André ONIMUS, Président.

Par délibération du 31 août 2009, le maître d'œuvre avait été désigné avec pour mission l'établissement des Dossiers de Consultation des Entreprises. La consultation a été réalisée selon la procédure adaptée (art. 28 CMP) et a donné les résultats suivants (tranches ferme & conditionnelle) :

Lot 1 – Voirie/Assainissement/Eau potable : COLAS Est – Colmar pour 232.361,09 € HT

Lot 2 – Câbles : ETPE – Steinbrunn-le-Haut pour 60.000 € HT

Lot 3 – Contrôle : SORELIFE – Colmar pour 2.385 € HT

Au regard des prix annoncés, les tranches conditionnelles relatives à chaque lot sont affirmées et donneront lieu à une exécution.

Les crédits ouverts à l'article 458160 au BP 2009 sont suffisants.

Le conseil, après en avoir délibéré, autorise le Président ou son représentant à signer les marchés à intervenir.

10. Ressources humaines :

10.1. Intégration de Mlle Roselyne VONARB dans le corps des adjoints administratifs du ministère de la justice

Rapporteur : M. André ONIMUS, Président.

Par courrier du 27 octobre, réceptionné le 2 novembre, et suite à l'avis favorable de la commission administrative paritaire compétente, la sous direction des ressources humaines de l'administration pénitentiaire, confirme l'intégration de Mlle Roselyne VONARB dans le corps des adjoints administratifs du ministère de la justice à compter du 1er décembre 2009.

Cela met fin au détachement d'un an demandé par l'intéressée et permet sa radiation des effectifs de la communauté de communes. Un arrêté de radiation sera pris par monsieur le Président. Le poste d'adjoint administratif de 2^o classe à temps complet reste ouvert.

Le conseil en prend acte.

10. Ressources humaines

10.2. Renouvellement de contrats

Rapporteur : M. André ONIMUS, Président.

Afin de pallier l'absence de Mlle Roselyne VONARB, partie en détachement pour une période d'un an dans la fonction publique d'Etat, madame Célia ROUX avait été embauchée le 2 janvier 2009 pour un an par le biais du service de mise à disposition du centre de gestion de la fonction publique territoriale (CDG68)

La confirmation du non retour de Mlle Roselyne VONARB (point 10.1) permet l'embauche de Célia ROUX directement par la communauté de communes, à compter du 1er janvier 2010, sur la base d'un CDD d'un an renouvelable par reconduction expresse pour une durée indéterminée.

Madame Célia ROUX occupe un poste de chargée de mission, notamment en charge du développement touristique et des activités scolaires. Elle sera rémunérée par référence à la grille des adjoints administratifs de 2^o classe IB 299 / IM 294 et percevra une indemnité complémentaire (IAT).

Par ailleurs, la convention de mise à disposition par le CDG68 de monsieur Julien KAPPLER arrive à échéance le 31 décembre 2009. Julien KAPPLER, chargé de mission au sein de la communauté de communes depuis août 2008, gère le système informatique, le site Internet, les contrats de services dans le cadre de la mutualisation des moyens et la partie administrative du service « environnement ».

Monsieur le Président propose d'embaucher Julien KAPPLER sur la base d'un CDD d'un an renouvelable par reconduction expresse pour une durée indéterminée. Il sera rémunéré par référence à la grille des rédacteurs territoriaux IB 306 / IM 297 et percevra une indemnité complémentaire (IAT).

Célia ROUX et Julien KAPPLER intégreront ainsi les effectifs de la communauté de communes (non renouvellement des conventions de mise à disposition par le CDG68).

Le tableau des effectifs sera mis à jour en conséquence.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, autorise

- **Monsieur le Président ou son représentant à procéder à ces deux embauches**
- **Monsieur le Président ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à cette décision.**

Les crédits sont à prendre à l'article 6413 du BP 2009.

Observations : Des fiches de postes sont en cours de rédaction pour tout le personnel de la communauté de communes. Y seront consignées les missions de chaque agent ainsi que les domaines de compétences respectifs.

10. Ressources humaines

10.3. Départ en retrait de M. Maurice ZIMMERLE

Rapporteur : M. André ONIMUS, Président.

Monsieur Maurice ZIMMERLE, directeur de la communauté de communes a fait valoir ses droits à la retraite au 1er janvier 2010. Il est entré en fonction au SIVOM Essor du Rhin le 10 mars 1982, en tant que secrétaire général, et compte donc 27 années de services à l'Essor du Rhin.

Monsieur le Président propose de lui faire part des vifs remerciements des élus pour les multiples services rendus, sa disponibilité et le travail accompli sur de nombreux dossiers structurants (mise en place des déchèteries, création de la zone d'activités de la Hardt, construction de la maison de retraite et des structures petite enfance, construction de la gendarmerie, construction du pont sur le Rhin, dossiers de maîtrise d'ouvrage déléguée...).

Un cadeau d'une valeur de 500 € lui sera remis lors de la réception des vœux du 11 janvier 2010.

Le Conseil, après en avoir délibéré, autorise la prise en charge d'un cadeau d'une valeur de 500 €. Les crédits sont à prendre à l'article 6232 du BP 2009.

11. Communication.

Commission Départementale de la Coopération Intercommunale (CDCI) : compte-rendu de la réunion de la CDCI du 16 novembre 2009 : mise en place et point sur la situation de l'intercommunalité dans le Département et dans l'Arrondissement.

Coopération intercommunale : la commune de Balgau a décidé de sortir du SIVOM du Pays de Brisach pour permettre sa transformation en communauté de communes au 1^{er} janvier 2010. Elle sollicite le Préfet pour qu'il engage la procédure dérogatoire. La CDCI recomposée formulera un avis.

Rencontre des deux bureaux communautaires des communautés de communes du Centre Haut-Rhin et de l'Essor du Rhin : le 20 janvier à 18 heures dans les locaux de la communauté de communes. Les maires qui ne sont pas membres du bureau seront également conviés.

Coopération transfrontalière : compte-rendu du comité directeur du GLCT du 12 novembre 2009. L'installation du nouveau bureau se fera le 4 février 2010 suite à l'élection du nouveau maire de la commune de Hartheim. Plusieurs actions de communications ont été entreprises depuis la construction du pont : édition d'une carte touristique, d'un journal et d'un guide des sorties et animations. Le GLCT assure également l'entretien du pont.

Piscine intercommunale : une réunion de travail a eu lieu le 12 novembre 2009 à la communauté de communes avec la mairie de Fessenheim afin de faire le point sur le plan de financement d'un nouvel équipement. La commune va prendre une délibération le 8 décembre 2009. Elle réfléchit à un fond de concours. En vue de retenir un bureau d'études chargé de concevoir le programme, une consultation sera engagée.

Réhabilitation des anciens bassins des MDPA : le Conservatoire des Sites Alsaciens propose d'organiser une réunion de restitution de la phase 2 de l'étude de faisabilité. Celle-ci pourrait avoir lieu début 2010.

Office de tourisme du Pays de Brisach : une rencontre avec l'office de tourisme est prévue le 24 novembre 2009.

Contrat de territoire de vie avec le Conseil Général du Haut-Rhin : par courrier daté du 29 octobre 2009, le Département accuse réception des quatorze fiches descriptives de projets réalisées par la communauté de communes. Leur recevabilité est en cours d'analyse.

Tableau de bord – programme 2007 et 2008 de la charte intercommunale de développement : deux actions restent à solder : la banque de matériel et l'intranet/extranet – voir annexes

12. Divers.

CNPE : Inauguration de l'Espace Formation le 25 novembre 2009 à 17 heures 30.

Assises des territoires ruraux : les sous-préfets organisent le 26 novembre 2009 à 18 heures des consultations publiques autour de 3 tables rondes (développement économique, facilitation de la vie quotidienne et organisation & animation des territoires). Pour l'arrondissement de Guebwiller, la consultation publique aura lieu à Rouffach.

Syndicat Mixte Molènes : Réunion du prochain comité directeur le 2 décembre 2009 à 20 heures à Bantzenheim.

SCOT PRVGB : prochaine réunion du comité directeur le 3 décembre 2009 à 18 heures 30 à Guebwiller (PADD, DM, avis sur différents documents d'urbanisme).

BA 132 : Rappel - Réunion du comité restreint le 4 décembre 2009 à 10 heures à Guebwiller.

Association des maires du Haut-Rhin : la réunion débat initialement prévue le 28 novembre est reportée au 5 décembre à 9 heures à Westhalten. L'ordre du jour est le suivant : réforme de la taxe professionnelle et des collectivités territoriales + le Plan pour l'Emploi du Conseil Régional d'Alsace.

M. Hubert HAENEL, Sénateur du Haut-Rhin, remercie M. le Président de l'envoi du dernier magazine de la communauté de communes et réagit à l'édition : « Message reçu cinq sur cinq. Nous ferons en sorte que ce texte de loi soit raisonnable et prenne en compte les bienfaits d'une intercommunalité choisie et respectueuse des bassins de vie et de leurs habitants ».

Commissions Locales d'Information : réunion nationale le 9 décembre 2009. M. François BERINGER y participera.

ARCICEN : Rappel : le 10 décembre 2009 à 10 heures à Paris. MM. Pierre ENGASSER et François WASSMER feront le déplacement.

Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon : réunion des commissions « Climat » et « Co-voiturage » le 10 décembre 2009 à 18 heures 30 à Guebwiller.

Réunion - Réseau de l'intercommunalité : le 11 décembre 2009 à 9 heures à Colmar sur le thème du « Transport à la Demande – Echange d'expériences ».

Tour de table :

Pierre ENGASSER : l'association de gestion de la Petite enfance vient de transmettre le budget prévisionnel 2010 à la communauté de communes.

Henri MASSON : afin de régler les nombreux soucis dans l'organisation des inspections réglementaires (planning, facturation, émission des rapports, liste des prestations...), il rencontre la société APAVE le 24 novembre 2009.

Il indique qu'il réunira la commission de mutualisation des moyens le 7 décembre à 18 heures. L'objectif est de faire un point sur les contrats en cours et de remettre à plat les prestations à mutualiser.

En outre, il rappelle que les communes doivent transmettre à la communauté de communes leur diagnostic « accessibilité » voirie avant le 7 décembre (date de la réunion de la commission intercommunale pour l'accessibilité des personnes handicapées). Ces diagnostics doivent être approuvés par la communauté de communes avant le 23 décembre 2009, soit lors du prochain conseil communautaire. A ce jour, seules les communes de Roggenhouse, Rumersheim-le-Haut et Rustenhart ont transmis les documents à la communauté de communes.

Philippe HEID : indique qu'il est interpellé très régulièrement par les habitants de la commune de Munchhouse sur l'évacuation des gravats.

Cédric LEPAUL : demande quand aura lieu le prochain comité consultatif piscine intercommunale. M. Sigrist lui indique qu'une date sera proposée pour le mois de janvier 2010.

Cyrille LHUILLIER : demande l'état d'avancement de l'intégration des levés topographiques dans l'outil SIG. M. Masson répond que la seule indication qu'a la communauté de communes est le délai de fin 2009. Une réunion de mise au point est à provoquer avec le SIVOM du Pays de Brisach.

Agnès KIEFFER : indique qu'elle recherche toujours une salle communale disponible pendant une semaine complète pour organiser un stage BAFA. La sortie « Marché de Noël » à Montbéliard est très courue. Six bus sont réservés par la communauté de communes. La commission culturelle s'est réunie le 2 novembre 2009. Le bilan des actions 2009 et les perspectives pour 2010 seront présentés lors du prochain conseil communautaire.

Florent OTT : soulève le problème posé lors des interventions pour le nettoyage des rues. Une connaissance en amont des dates de passage permettrait d'informer les habitants dans les flashes communaux. M. MASSON qui gère ce dossier en est conscient.

Fabienne STICH : une réflexion est en cours à la commune de Fessenheim pour organiser une voie de délestage afin d'éviter le passage des poids lourds au centre-ville. Tous les riverains concernés sont conviés à une réunion d'information le 26 novembre 2009.

Elle demande que chaque commune communique les dates de leur réception de nouvel an :

- 5 janvier à 18 heures : Fessenheim
- 7 janvier à 18 heures : Blodelsheim
- 9 janvier à 17 heures : Munchhouse et à 19 heures : Rumersheim-le-Haut
- 11 janvier à 18 heures : communauté de communes
- 16 janvier à 17 heures : Roggenhouse
- 17 janvier à 10 heures : Rustenhart
- 22 janvier à 18 heures 30 : Hirtzfelden et 19 heures : Balgau

Maurice ZIMMERLE : dit qu'il est très ému de participer au dernier conseil communautaire de sa carrière au sein de l'intercommunalité Essor du Rhin. Un départ en retraite reste un moment difficile. Il reste néanmoins très heureux du chemin parcouru par le regroupement de communes depuis 1972 (augmentation des compétences, implication des élus communautaires, constitution d'une équipe d'agents motivés et disponibles...). Comme annoncé, il assurera le secrétariat du Syndicat Mixte pour l'EHPAD et restera présent dans les locaux de la communauté de communes tous les mercredis. Il dit aussi être en contact avec les représentants du Gewerbepark pour apporter son expertise juridique et son soutien à la commercialisation des terrains de la zone d'activités. Il invite toutes les personnes présentes au verre de l'amitié qu'il offre en l'honneur de son départ en retraite.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président clôt la séance à 22 h 30.

Les membres présents :

Le Président:

Le Vice président:

Le Vice président

André ONIMUS

Etienne SIGRIST

Patrice WALTISPERGER

Le Vice président :

Le Vice président :

Le Vice président :

Pierre ENGASSER

Henri MASSON

Frédéric GOETZ

La Vice présidente:

Agnès KIEFFER

Philippe HEID

Jean Marc LOEWERT

François BERINGER

Bernard BRUN

Pierre RENTZ

Fabienne STICH

François WASSMER

Agnès MATTER-BALP

Christophe BITARD

Cédric LEPAUL

Cyrille LHUILLIER

Jean GOETZ

Membres excusés : M. Eric MICHELAT et M. Mario HEGY

Procurations : M Eric MICHELAT à M. Henri MASSON

Etait invité par ailleurs : M. Michel HABIG Conseiller Général du canton d'Ensisheim excusé.

Mme VEILLARD, Trésorier de Blodelsheim

Personnel présent : MM. Maurice ZIMMERLE, Fabrice KRIEGER et Denis RUSCH